# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2008

# RÉFORME DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI - (n° 578)

Commission	
Gouvernement	

## **AMENDEMENT**

N° 71

présenté par M. Tian, rapporteur au nom de la commission des affaires culturelles

### **ARTICLE 12**

À la fin de l'alinéa 5 de cet article, substituer à la référence :

« L. 5422-17 »,

la référence :

« L. 5422-16 ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle.